



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5215

Approbation de conventions de parrainage entre la Ville de Lyon – Auditorium Orchestre National de Lyon, JC DECAUX, EG ACTIVE et LE PROGRES pour la saison 2019-2020

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5215 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARRAINAGE
ENTRE LA VILLE DE LYON – AUDITORIUM ORCHESTRE
NATIONAL DE LYON, JC DECAUX, EG ACTIVE ET LE
PROGRES POUR LA SAISON 2019-2020 (DIRECTION DES
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Héritier de la Société des grands concerts de Lyon fondée en 1905, l'Orchestre national de Lyon est devenu un orchestre permanent en 1969. Depuis lors, il est administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, qui l'a doté en 1975 d'une salle de concert, l'Auditorium. Avec 274 000 spectateurs lors de la saison 2017-2018, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose une programmation musicale ambitieuse et ouverte.

A l'occasion de la saison 2019-2020, il fera découvrir au grand public la richesse de son répertoire. Ainsi, plus de 190 concerts sont proposés au cours de la saison et autant d'actions culturelles à destination de tous les publics.

Dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à ces événements auprès du grand public et de leurs retombées publicitaires, plusieurs acteurs importants ont contacté la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon pour la saison 2019-2020.

Il s'agit des entreprises suivantes qui ont proposé à la Ville de Lyon d'apporter leur soutien en devenant parrains de la saison 2019/2020 :

- La société EG-ACTIV, Jazz-Radio,
- La société JC Decaux
- Le Progrès

Parrainage avec Jazz-Radio :

La SARL EG ACTIVE est la société gérante de Jazz Radio. Jazz Radio est une station de radio FM créée en 1996 à l'origine sous le nom de Fréquence Jazz. Elle est devenue au fur et à mesure la première radio de Jazz en France.

Le parrainage proposé pour la saison 2019-2020 consistera en la promotion de certains concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sur ses ondes et sur son site internet.

A travers ce parrainage, Jazz-Radio souhaite notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un outil de communication indispensable pour une institution comme l'Auditorium – Orchestre National de Lyon.

Les modalités du parrainage sont les suivantes :

Parrain	Apports du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
EG ACTIVE - JAZZ RADIO	<p>- Valorisation de « Musiques actuelles et Jazz » de la saison 2019-2020 de l'Auditorium – Orchestre national de Lyon, sur son site internet accessible à l'adresse : http:// jazzradio.fr</p> <p>- Plan de messages de promotion pour les concerts suivants :</p> <p> Annonce de la saison 19-20 du 27 juin au 3 juillet 2019</p> <p> 2 novembre 2019 Herbie HANCOCK – 16 spots de 20'' sur Jazz Radio du 7 au 12 octobre 2019</p> <p> 31 janvier - 1er février 2020 Anoushka SHANKAR – 16 spots de 20'' sur Jazz Radio du 6 au 11 janvier 2020</p> <p> 24 février 2020 Marcel KHALIFÉ & Bachar MAR-KHALIFÉ – 16 spots de 20'' sur Jazz Radio du 27 janvier au 1er février 2020</p> <p> 23-24 novembre 2019 Etienne DAHO - 28 spots de 20'' sur Jazz Radio et Virage Radio du 28 octobre au 2 novembre 2019</p> <p> 25 mai 2020 Damon ALBARN - 28 spots de 20'' sur Jazz Radio et Virage Radio du 27 avril au 2 mai 2020</p> <p>-Mise en place d'un Jeu Antenne Jazz Radio Lyon avec un dispositif antenne prévu pour sa promotion, sur un concert parmi les 2 concerts suivants : Concert jazz Khalifé du 24/02/2020 et le Concert symphonique ONL Dhafer Youssef mis en scène Baby Doll du 27-28/03/2020</p>	<p>- Insertion du logo Jazz Radio dans la brochure de saison 2019/2020 (tirée à 35 000 exemplaires) <u>Montant de la valorisation : 2 000€HT</u></p> <p>- Installation du Kakémono Jazz Radio lors d'un concert jazz de la saison 2019/2020 <u>Montant de la valorisation : 508,76€HT</u></p> <p>- Insertion d'un bandeau « Jazz Radio, partenaire de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon » dans les programmes de salle des 5 concerts jazz de la saison 2019/2020 <u>Montant de la valorisation : 250€x 5 programmes = 1 250€HT</u></p> <p>- Mise à disposition de 28 places pour les jeux antenne de Jazz Radio, Virage Radio, ou autre radio en affinité avec l'évènement <u>Montant de la valorisation : 1 042.16€HT</u></p> <p>- Mise à disposition de 8 places VIP sur le concert Angélique Kidjo du 2 décembre 2019 de la saison 2019/2020 (1^{ère} série – 48€TTC la place) <u>Montant de la valorisation : 48 x 8 = 376.08€HT</u></p>
	<p><u>Valorisation : 5 177 €HT</u> <u>Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</u></p>	<p><u>Valorisation Totale : 5 177 €HT</u> <u>Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</u></p>

Parrainage avec la société DECAUX :

La société JC DECAUX, groupe industriel français spécialisé dans la publicité urbaine déclinée sur divers supports de mobilier urbain, dont la direction régionale pour la Région Rhône-Alpes est située à Saint-Priest est un partenaire de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon depuis plusieurs années.

Pour la saison 2019-2020, la société JC DECAUX a proposé à la Ville de Lyon d’apporter son soutien en devenant partenaire de la saison artistique de l’Auditorium-Orchestre national de Lyon afin d’apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un outil de communication indispensable pour une institution comme l’Auditorium – Orchestre National de Lyon.

Le parrainage avec la société DECAUX se fait selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Société DECAUX	<p>Mise à disposition de quatre réseaux d’affichage de mupis sur platine (27 faces) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 9 au 16 septembre 2019 : Campagne de relance de la saison symphonique - Du 18 au 25 novembre 2019 : Campagne de Noël / Concerts de Nouvel an (29, 30, 31 déc. 2019 & 1^{er} janv. 2020) - Du 13 au 20 janvier 2020 : Campagne Les bonnes résolutions - Du 27 avril au 4 mai 2020 : Lancement de saison 20/21 (fin avril 2020) <p>Mise à disposition de deux fléchages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 28 octobre au 12 novembre 2019 : Journée des tout-petits à l’Auditorium (30 novembre 2019) - Du 25 novembre au 9 décembre 2019 : Noël à l’Auditorium (du 15 décembre 2019 au 5 janvier 2020) 	<p>-Insertion du logo de JCDecaux France dans la page « partenaires » du programme de saison 2019/2020 de l’AUDITORIUM-ONL tiré à 35 000 exemplaires <i>Valorisation : 2 000 €</i></p> <p>- Mise à disposition de places en 1^{ère} série sur chacun des concerts suivants :</p> <p>Mercredi 11 septembre 2019 Ciné-concert Stars Wars – Le retour du Jedi : 8 places</p> <p>Jeudi 10 octobre 2019 Symphonique Brahms/ Debussy : 16 places</p> <p>Jeudi 31 octobre 2019 Symphonique Mozart-Haydn / Giovanni Radivo : 8 places</p> <p>Lundi 20 janvier 2020 / Ciné-concert Un soir au temps du cinéma muet : 22 places</p> <p>Jeudi 23 janvier 2020 Symphonique Pulcinella - Leonard Slatkin : 16 places</p> <p>Lundi 24 février 2020 Musiques du monde > Marcel & Bachar Mar-Khalifé : 12 places</p> <p>Mardi 31 mars 2020 Récital Love in fragments : 10 places</p> <p>Mardi 14 avril 2020 Ciné-concert Tod Browning, L’inconnu : 20 places</p> <p>Vendredi 8 mai 2020 Symphonique Beethoven/Mendelssohn : 8 places <i>Valorisation : 4384, 94 € HT</i></p>
	<p>Valorisation : 6 383.94 €HT Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</p>	<p>Valorisation Totale : 6 383.94 €HT Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</p>

Parrainage avec Le Progrès :

Le Progrès, journal régional français créé en 1859, a son siège social à Lyon. Il est diffusé dans le Rhône, le Jura, l'Ain, la Loire, la Haute-Loire et le Nord Isère,

Le parrainage proposé pour la saison 2019-2020 consiste en la promotion de certains concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

Les modalités du parrainage sont les suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
LE PROGRES	<p>- 2 Insertions d'une pleine page dans le Progrès sur l'édition de Lyon/Villeurbanne/Caluire (parution possible du lundi au samedi) + reprise automatique de 2 pleines pages dans Cnews (parution possible du lundi au vendredi) : <i>valorisation : 4689.60€ HT</i></p> <p>- 2 Insertions d'une pleine page dans le cahier « Pour sortir » du Progrès sur le département du Rhône – Parution le vendredi : <i>valorisation : 4407.60€ HT</i></p>	<p>Mise à disposition de l'Auditorium pour l'organisation de la soirée « les victoires de l'innovation » le 12 novembre 2019 au tarif spécifique de 8 113.80 €HT.</p> <p>Montant du tarif de location initial : 17 211 €HT</p> <p>valorisation correspondant au delta entre le tarif initial et le tarif spécifique : 9 097, 20 €HT (taux de TVA à 20%)</p>
	<p>Valorisation : 9 097.20 €HT Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</p>	<p>Valorisation Totale : 9 097.20 €HT Soumis à TVA selon la réglementation en vigueur</p>

Les parrainages correspondants sont formalisés dans les conventions annexées au présent rapport.

Vu lesdites conventions de parrainage ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

Vu le rectificatif mis sur table :

Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, page 4, parrainage avec la société DECAUX, tableau des contreparties offertes par la Ville de Lyon, lire :

- lire :

« Valorisation : **4384, 94 €HT** »

- au lieu de :

« Valorisation : **4384 €HT** »

DELIBERE

- 1- Les conventions de parrainage susvisées établies entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon, la société JC Decaux, la SARL EG ACTIV et Le Progrès dans le cadre de la saison 2019/2020 sont approuvées.
- 2- Les dépenses correspondant aux apports des parrains, soit 27 043.14 € HT (soumis à TVA) seront imputées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2019, au chapitre 011 Opération MOYGEN.
- 3- Les recettes correspondant aux contreparties offertes par la Ville, soit 27 043.14 € HT (soumis à TVA), seront imputées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2019, chapitre 70 opération MOYGEN.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer les conventions de parrainage et à les exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER